SERVICE
Déchèterie

Une démarche simple en faveur de la protection de notre environnement

La déchèterie est un lieu où les usagers peuvent déposer leurs déchets particuliers ou volumineux (encombrants, déchets verts…). Une part importante de ces déchets est recyclée, ce qui réduit considérablement la masse des déchets à enfouir.

L'apport dans les déchèteries préserve nos campagnes des dépôts sauvages !





Rappel :

Il est strictement interdit de déposer des déchets en dehors des zones prévues à cet effet et à l'extérieur de la déchèterie. Ces infractions sont passibles de contraventions.

Besoin d'aide ?

Les gardiens sont à votre disposition pour tout renseignement.

DÉCHETS
Acceptés



Bouteilles et flacons plastiques, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, briques alimentaires, aérosols, petits cartons



Journaux, Revues, Magazines



Bouteilles, pots et bocaux en verre



Ferraille



Huile de vidange



Encombrants



Déchets verts



Piles, Batteries



Gravats, Inertes



Cartons



Bois

Interdits

- Les ordures ménagères
- Les cadavres d'animaux
- Les produits explosifs ou radioactifs
- Les déchets industriels
- Les déchets hospitaliers (anatomiques ou infectieux)
- L'amiante (fibrociment,…)
- Les pneus

TRIONS
Plus pour recycler

Sont aussi acceptés à la déchèterie :



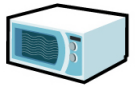
~ Les déchets dangereux :
- les produits phytosanitaires
- les solvants chlorés et non chlorés
- les peintures, les vernis, les colles
- les acides et les bases
- les radiographies
- les déchets d'activités de soins à risques infectieux (personne en auto-médication)

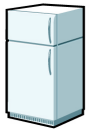
~ Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) :
- le gros électroménager froid (réfrigérateur, ..)
- le gros électroménager hors-froid (lave-linge, ...)
- les écrans (télévisions, ordinateurs, ….)
- les petits appareils en mélange (aspirateurs, …)











Rendue obligatoire par une Directive Européenne, cette nouvelle filière justifie d'une gestion spécifique due à la dangerosité de certains composants (baryum, plomb,...) qui seront par la suite recyclés.

~ Les cartouches d'encres et téléphones portables usagés :
Les produits sont collectés du fait de leurs composants dangereux et recyclés au profit de l'association « Enfance et Partage » pour aider les enfants maltraités.

LES DÉCHETS
Verts valorisés

Les déchets verts collectés en déchèterie sont acheminés vers la plate-forme de compostage, implantée sur le site du PIHOURC à LIÉOUX, afin de produire du compost qui fertilise les sols.

Vous pouvez vous procurer ce compost

A la DÉCHÈTERIE : - en sac de 20 kg

Sur la plate-forme de Compostage du PIHOURC : - en vrac criblé

Pour les tarifs se renseigner auprès du N° Vert du SIVOM : 0800 573 486



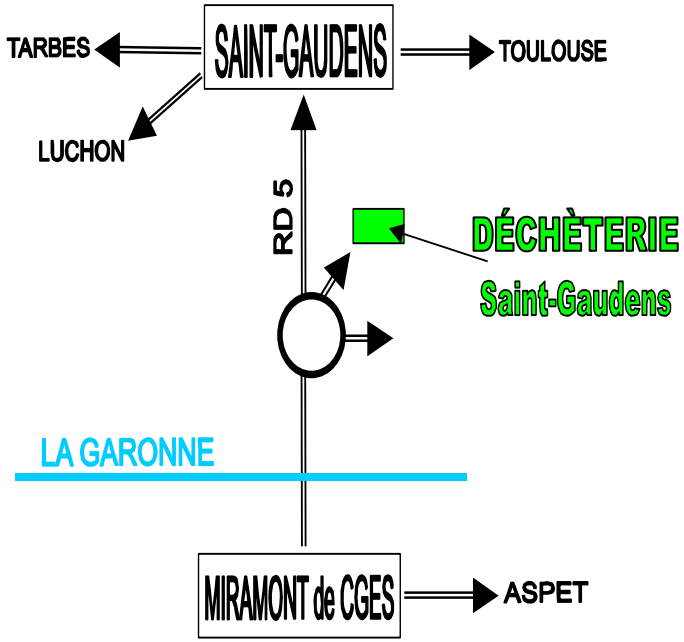
A T T E N T I O N

- L'accès aux déchèteries du SIVOM est réglementé par un MACARON, délivré sur justificatif de domicile.

- Merci de respecter le règlement intérieur de la déchèterie, que vous pouvez consulter sur place.

Déchetterie
Immatriculation
sivom
SAINT-GAUDENS - MONTRÉJEAU - ASPET
Commune

PLAN D'ACCÈS
Déchèterie



Les horaires d'ouverture

Lundi au Samedi :
7h45/12h00 et 13h45/18h00
Dimanche :
9h00/12h00

Pour la bonne tenue du site, les agents ferment le portail 10 minutes avant.

SIVOM
Saint Gaudens - Montréjeau - Aspet - Magnoac
La Graouade
Route du circuit
31800 SAINT-GAUDENS
N° Tél : 05.61.94.73.77

La DÉCHÈTERIE de Saint-Gaudens

A votre service



Infos
Horaires
Plan d'accès
Tél. 05.62.00.16.23

SAINT-GAUDENS - ASPET
MONTRÉJEAU - MAGNOAC
sivom